

Département du Doubs - Arrondissement de Pontarlier –
Canton de Frasne



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

N° 2021-08-86

Date de la convocation :	25/08/2021	Membres en exercice :	27
Date d'affichage :	08/09/2021	Membres présents :	20
		Membres ayant donné pouvoir :	5
		Membres absent excusés :	1
		Membre absent :	1

Objet : Service assainissement : tarifs contrôles de branchement

L'an deux mille vingt et un, le trente et un août à vingt heures,
Le conseil de communauté de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon s'est réuni à la salle Foblant à BULLE après convocation légale, sous la présidence de Mr Christian VALLET pour la séance ordinaire du mois d'août.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

Bannans	Louis Girod	Pouvoir à C. André	Frasne	Philippe Alpy	X
	Fabien Vieille-Mecet	Pouvoir à C. Chambelland		Jacqueline Lépeule	Pouvoir à B. Trouttet
Bonnevaux	Monique Brulport	X	La Rivière Drugeon	Danielle Jeannin	X
	Jean-Paul Rinaldi	excusé		Angélique Marmier	absente
Boujailles	Richard Ielsch	X		Marine Paris	Pouvoir à M. Beauque
	Fabrice Picard	X		Bruno Trouttet	X
Bouverans	Rémi Débois	X	Laurent Vuillemin	X	
	Cyril Valion	X	La Rivière Drugeon	Carine Bourdin	X
Bulle	Christophe André	X	Jérémy Lonchamp	X	
	Cédric Chambelland	X	Christian Vallet	X	
Courvières	Bernard Girard	X	Yannick Vuitteuz	X	
	Eric Liégeon	X	Vaux et Chantegrue	Bernard Beschet	Pouvoir à P. Nicod
Dompierre	Michel Beauque	X	Pierre Nicod	X	
Les Tilleuls	Jean-Claude Trouttet		Bernard Vionnet	X	
	suppléant				

Secrétaire de séance : Mr Fabrice Picard

Mr le Président rappelle que par délibération n° 2020-10-104 du 27 octobre 2020, le conseil communautaire a fixé les tarifs de la prestation de contrôle de raccordement assainissement de la manière suivante :

- Contrôle : 100 € HT + TVA
- Contrôle urgent : 150 € HT + TVA (moins de 5 jours)

Suite aux difficultés rencontrées pour la réalisation des contrôles urgents, notamment lorsque le particulier n'est disponible que 4 voire 5 jours après la demande, il est nécessaire de préciser les délais de cette prestation. Il est alors proposé au conseil de valider la modification de délibération suivante :

- Contrôle : 100 € HT + TVA
- Contrôle urgent : 150 € HT + TVA (proposition de rendez-vous sous 5 jours ouvrés - envoi du rapport sous 5 jours ouvrés suivant la date du contrôle)

Mr le Président propose également d'instaurer la facturation d'un forfait en cas d'absence au rendez-vous fixé, sans annulation au minimum 24 heures auparavant, ou encore en cas d'impossibilité de réaliser le contrôle (ouvrages non accessibles, présence d'une visite en même temps que la prestation, ...). Le montant de ce forfait est proposé à 30 € HT.

Mr le Président informe également que les contrôles de raccordement font état d'un rapport de contrôle et qu'il est nécessaire de fixer la durée de validité de ce rapport. Il est proposé de le fixer à 5 ans.

L'exposé de Mr le Président entendu et après avis favorable du conseil d'exploitation en date du 24 août 2021,

Le conseil communautaire décide :

- **Tarif d'un contrôle non urgent 100 € HT + TVA**
- **Tarif d'un contrôle urgent..... 150 € HT + TVA**
 - **proposition de rendez-vous sous 5 jours ouvrés,**
 - **envoi du rapport sous 5 jours ouvrés suivant la date du contrôle**
- **Tarif en cas de rendez-vous non annulé sous 24 h ou si impossibilité de réaliser le contrôle 30 € HT + TVA**
- **Durée de validité du rapport : 5 ans.**

Résultat du vote :
Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

AINSI DÉLIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,
Christian VALLET





Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : CDC FRASNE DRUGEON

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCC_2021_08_86
Objet :	Tarifs contrôles de raccordement au réseau
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2021-08-31 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10.2 - Tarifs publics locaux
Identifiant unique :	025-242504496-20210831-DCC_2021_08_86-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 025-242504496-20210831-DCC_2021_08_86-DE-1-1_0.xml	text/xml	935 o
Document principal (Délibération) Nom original : 86-Assain-tarifs contrôles branchement.pdf Nom métier : 99_DE-025-242504496-20210831-DCC_2021_08_86-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	559.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 septembre 2021 à 17h26min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 septembre 2021 à 17h26min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 septembre 2021 à 17h27min16s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	1 septembre 2021 à 17h27min38s	Reçu par le MI le 2021-09-01